

Le nouveau Conseil municipal est en place



Mathias Louis, Katell Bédouret-Eyhartz, le maire Dominique Cavaillois, Anne-Marie Peneau, Joël Dubourg et Philippe Block. PHOTO M. L.

Ce jeudi soir 14 janvier, c'était la première séance municipale pour le nouveau maire Dominique Cavaillois, qui a mis en place son nouveau Conseil. Après la décision d'élire cinq adjoints, Hugues Dufour, conseiller municipal de l'opposition, a demandé la parole, pour, dit-il, «alerter l'ensemble du Conseil sur les finances communales». «Je tiens à rappeler que nous avons annuellement 350 000 euros de reverses divers. Le Conseil municipal aurait intérêt à faire des efforts, notamment sur le nombre d'adjoints et donc sur les indemnités. Une hausse de 1 % du budget entraîne 3 % de hausse d'impôts ! »

Avant d'évoquer « les investissements aberrants faits dans le réseau assainissement ».

« Depuis que nous sommes à la commune, il y a toujours eu cinq adjoints. Quant aux loyers il n'y en avait pas, aujourd'hui nous avons La Poste. Les bâtiments vendus étaient dans un état de délabrement qui ne nous permettait pas leur entretien », lui a répondu Dominique Cavaillois, avant de confirmer un peu plus tard : « Le montant global attribué aux indemnités de fonction des adjoints et élus était de 57 477 euros en 2013, en 2016 il est de 52 140 euros. Et l'augmentation des impôts est de 1 % ».

LES ADJOINTS

Ils ont été élus par 18 votants, avec 15 voix pour et 3 blancs.

1^{er} adjoint : Anne-Marie Peneau. 2^e adjoint : Katell Bédouret Eyhartz. 3^e adjoint : Joël Dubourg. 4^e Adjoint : Mathias Louis et 5^e adjoint : Philippe Block.

Conseillers municipaux délégués. Social : Guillaume Lahaye. Écoles : Sylvie Lavergne. Entretien des réseaux : Xavier Mussotte. Commission d'appel d'offres : Anne-Marie Peneau (suppléant Guillaume Lahaye) Mathias Louis (suppléant Xavier Mussotte), Philippe Block (suppléant Joël Dubourg).